



Imprimerie Beeger SA
13, rue de l'Industrie
1950 Sion

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

COMMUNE DE SAVIESE
mise à l'enquête publique

L'administration communale de Savièse met à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire formulées par :

- Varone Promotion SA, Roumaz/Savièse, pour la construction d'un immeuble d'habitation sur les parcelles nos 6540, 6698, 6699 et 6541, plan no 42, au lieu-dit « Chandolin » - *coordonnées 590'912/121'934*,
- Mme Francine Dubuis, St-Germain/Savièse, par l'atelier d'architecture Udry Construction SA, Ormône/Savièse, pour la construction de deux villas sur la parcelle no 7245, plan no 41, au lieu-dit « La Chervignine » - *coordonnées 591'175/121'805*,
- Mme Jacqueline Dubuis, St-Germain/Savièse, par l'atelier d'architecture TMB Partners, Sion, pour la transformation d'une maison sis sur la parcelle no 11386, plan no 57, au lieu-dit « Drône » - *coordonnées 594'444/123'125*,
- Udry Construction SA, Ormône/Savièse, pour la construction d'un immeuble d'habitation sur la parcelle no 5506, plan no 34, au lieu-dit « Les Cohantses » - *coordonnées 592'753/121'425*,
- M. Guy Udry, Les Rochers/Savièse, par l'atelier d'architecture Royal Chalet Sàrl, Conthey, pour la construction d'une villa sur la parcelle no 2230, plan no 19, au lieu-dit « La Corna » - *coordonnées 590'629/122'006*,
- Mme Maya Metzger, Winterthur, par l'atelier d'architecture Mathieu Gilbert, Miège, pour l'assainissement d'un chalet sis sur la parcelle no 182, plan no 140, au lieu-dit « Vouagnoz » - *coordonnées 591'513/127'892 – ce projet nécessite l'octroi d'une dérogation au sens de l'art. 24 LAT*,
- M et Mme Gian Luca et Valérie De Paola-Dubuis, Ormône/Savièse, par l'atelier d'architecture Jérôme Luyet, St-Germain/Savièse, pour la construction d'une villa sur la parcelle no 2785, plan no 24, au lieu-dit « Zampelet » - *coordonnées 594'389/122'919*,
- M. Laurent Sermier, Granois/Savièse, pour l'aménagement d'un enrochement sur la parcelle no 7179, plan no 37, au lieu-dit « Tsampillon » - *coordonnées 591'631/121'966*,
- M. Laurent Gémis, Chandolin/Savièse, par l'atelier d'architecture CEPA Vétroz, pour l'agrandissement de son habitation sis sur la parcelle no 7027, plan no 43, au lieu-dit « Chandolin » - *coordonnées 590'547/121'797*,
- Mmes Marie-Pascale Dubuis et Marielle Schnider, Monteiller/Savièse, par l'atelier d'architecture Michel Anthoine, Conthey, pour la construction d'une villa sur la parcelle no 1571, plan no 16, au lieu-dit « Zuchuat » - *coordonnées 592'172/122'196*,
- MM. Fabien et Eric Héritier, Drône/Savièse, par l'atelier d'architecture Jérôme Luyet, St-Germain/Savièse, pour la construction de deux villas sur les parcelles nos 11041, 11042, 11043 et 13226, plan no 55, au lieu-dit «Oure » - *coordonnées 593'944/122'474*,
- M. Lucien Jollien, Granois/Savièse, par l'atelier d'architecture Archifonfi Sàrl, Orsières, pour la construction de deux villas sur la parcelle no 10809, plan no 55, au lieu-dit « Prêle » - *coordonnées 593'717/122'662*,
- Artsolimmo SA, St-Germain/Savièse, par l'atelier d'architecture Michaud & Héritier, Sion, pour la construction de villas contiguës sur la parcelle no 3924, plan no 28, au lieu-dit « La Pradoumae » - *coordonnées 593'388/122'389*,
- M. et Mme Alain et Christelle Fontannaz, Ormône/Savièse par Sovalco, Sion, pour la construction d'une villa sur la parcelle no 9172, plan no 51, au lieu-dit « Cretta di Rayes » - *coordonnées 592'602/120'888*.

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal.

Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En vous remerciant de votre obligeance, nous vous présentons, Messieurs, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE

La Secrétaire

M. -Noëlle Reynard